

D.463 - Des vérités dont on ne peut se passer



Par Joseph Sakala

Dans Jacques 2:19-24, l'apôtre nous informe : « Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; les **démons le croient aussi**, et ils en tremblent. Mais, ô homme vain ! veux-tu savoir que **la foi sans les œuvres, est morte** ? Abraham notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, lorsqu'il offrit Isaac, son fils, sur l'autel ? Ne vois-tu pas que **la foi agissait avec ses œuvres**, et que par les œuvres la foi fut rendue parfaite ? Et ainsi ce que dit l'Écriture, s'accomplit : Abraham crut à Dieu, et cela lui fut **imputé à justice**, et il fut appelé **ami de Dieu**. Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres, et non par la foi seulement. » Il y a plusieurs choses dans la vie dont l'on pourrait bien se passer, mais il y en a au moins sept dont un véritable chrétien ne peut simplement pas se passer. Ce sont :

Le Seigneur Jésus Christ. En parlant des nations païennes avant Christ, Paul déclare : « Vous étiez en ce temps-là **sans Christ**, séparés de la république d'Israël, étrangers par rapport aux alliances de la promesse, **n'ayant point d'espérance**, et **sans Dieu dans le monde**. Mais maintenant, en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés, vous êtes rapprochés par le **sang de Christ**. Car c'est lui qui est notre paix, lui qui des deux peuples n'en a fait qu'un, en abattant le mur de séparation ; ayant détruit en sa chair l'inimitié, la loi des préceptes, laquelle consistait en ordonnances ; afin qu'il formât en lui-même des deux un seul homme nouveau, après avoir fait la paix ; et qu'en détruisant lui-même l'inimitié, **il réconciliât avec Dieu, par la croix, les uns et les autres en un seul corps** » (Éphésiens 2:12-16).

Le sang versé de Christ. « Et, selon la loi, presque toutes choses sont purifiées

par le sang, et **sans effusion de sang** il n'y a point de pardon. Il était donc nécessaire que les emblèmes des choses qui sont dans les cieux, fussent purifiés de cette manière, mais que les choses célestes le fussent par des sacrifices **plus excellents** que ceux-ci. Car Christ n'est point entré dans un sanctuaire fait de main d'homme, **image** du véritable, mais dans le ciel même, afin de comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu. Non pour s'offrir lui-même plusieurs fois, comme chaque année le souverain sacrificateur entre dans le saint des saints avec **un sang autre que le sien propre**, puisqu'il aurait fallu qu'il souffrît plusieurs fois depuis la création du monde ; mais à présent, à la consommation des siècles, **il a paru une seule fois pour abolir le péché, en se sacrifiant lui-même** » (Hébreux 9:22-26).

À cela, l'apôtre Pierre ajoute : « Sachant que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, non par des choses périssables, comme l'argent et l'or, mais par un précieux sang, comme d'un Agneau sans défaut et sans tache, Christ, destiné déjà **avant la création du monde**, et manifesté dans les derniers temps à cause de vous, qui, par lui, croyez en Dieu, qui l'a ressuscité des morts, et l'a glorifié, afin que votre foi et votre espérance fussent en Dieu » (1 Pierre 1:18-21).

La vie sans péché de Christ. Jésus a été tenté en toutes choses comme nous. Alors, dans Hébreux 4:14-16, nous pouvons lire : « Puis donc que nous avons un grand souverain Sacrificateur, qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, retenons ferme notre profession. Car nous n'avons pas un souverain Sacrificateur qui ne puisse compatir à nos infirmités, au contraire, **il a été éprouvé en toutes choses, comme nous, mais sans péché**. Allons donc avec confiance au trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans le temps convenable. » Jésus pouvait donc mourir pour la rémission de nos péchés.

La foi en Christ. Il est écrit, dans Hébreux 11:6 : « Or, il est impossible de lui être agréable **sans la foi**, car il faut que celui qui s'approche de Dieu, croie que Dieu est, et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. »

La foi par les œuvres. Nous savons que nous sommes sauvés par la foi et que c'est un don de Dieu. Mais, dans Jacques 2:20, nous apprenons également : « Mais, ô homme vain ! veux-tu savoir que **la foi sans les œuvres, est morte** ? » Oui, nous sommes sauvés par la foi, mais pas seulement par la foi, par les **œuvres**

de la foi aussi.

La véritable sanctification. Dans Hébreux 12:14-16, Paul nous exhorte à : « Recherchez la paix avec tous, et **la sanctification**, sans laquelle personne ne verra le Seigneur ; veillant à ce que personne ne se prive de la grâce de Dieu ; à ce qu'aucune racine d'amertume poussant dehors, ne vous trouble, et que plusieurs n'en soient infectés ; à ce qu'il n'y ait point de fornicateur, ni de profane comme Ésaü, qui, pour un mets, vendit son droit d'aînesse. » La foi incontestable en Christ nous fournit Sa sainteté et génère en nous une sanctification convenable.

Le châtement divin. Tout péché **non confessé** dans la vie du chrétien doit recevoir un châtement par le Père. « Si vous souffrez le châtement, Dieu se présente à vous comme à des fils ; car quel est le fils que son père ne châtie pas ? Mais si vous êtes exempts du châtement auquel tous ont part, vous êtes donc des bâtards, non des fils légitimes » (Hébreux 12:7-8). Sans la foi dans le Seigneur, nous ne possédons rien qui aurait une valeur éternelle, mais avec Lui, nous possédons tout. « Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes, car toutes choses sont à vous ; soit Paul, soit Apollos, soit Céphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir ; toutes choses sont à vous, et **vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu** » (1 Corinthiens 3:21-23).

Daniel aussi est devenu ministre durant sa captivité. Dans Daniel 6:1-3, il est écrit : « Il plut à Darius d'établir sur le royaume cent vingt satrapes, qui devaient être répartis dans tout le royaume, et au-dessus d'eux trois ministres, au nombre desquels était Daniel, afin que ces satrapes leur rendissent compte, et que le roi ne souffrît aucun dommage. Or Daniel surpassait les ministres et les satrapes, parce qu'il y avait en lui un esprit extraordinaire ; et le roi pensait à **l'établir sur tout le royaume**. » Très peu de gens réalisent que le prophète Daniel fut le premier-ministre du grand Empire médo-perse, directement sous Darius. En araméen, le titre était « Gouverneur ».

Peu importe, Daniel était un Hébreu plutôt qu'un Perse ou un Babylonien, et il s'attira bientôt l'envie et le ressentiment des autres ministres et princes du royaume. Il n'y avait aucun scandale ou corruption portant sur son caractère ou ses activités, comme les politiciens d'aujourd'hui ; la seule accusation qu'on a pu porter contre lui fut qu'il était trop religieux pour eux, adorant ouvertement le

Dieu de la création au lieu des dieux païens. Dans Daniel 6:4, nous lisons : « *Et les ministres et les satrapes cherchaient une occasion d'accuser Daniel, au sujet des affaires du royaume ; mais ils ne purent trouver aucune occasion, ni aucune malversation, car il était fidèle ; et il ne se trouvait en lui ni faute ni malversation.* » Ils n'arrivaient pas à monter un dossier incriminant contre Daniel, comme le font les organisations de renseignement des temps modernes vis-à-vis les politiciens.

Alors, dans Daniel 6:5-7 : « *Ces hommes dirent donc : Nous ne trouverons point d'occasion contre ce Daniel, à moins que nous n'en trouvions contre lui dans la loi de son Dieu. Alors ces ministres et ces satrapes se rendirent en tumulte auprès du roi, et lui parlèrent ainsi : Roi Darius, vis éternellement ! Tous les chefs du royaume, les préfets, les satrapes, les conseillers et les gouverneurs sont d'avis d'établir une ordonnance royale et une défense expresse, portant que quiconque adressera une requête à **quelque dieu** ou à quelque homme pendant trente jours, **excepté à toi**, ô roi ! sera jeté dans la fosse aux lions. Maintenant, ô roi ! confirme la défense, et mets-la par écrit, afin qu'il n'y soit rien changé, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui est irrévocable. C'est pourquoi le roi Darius écrivit le décret et la défense.* »

Et quand Daniel eut appris que le décret était écrit, il entra dans sa maison et, les fenêtres de sa chambre étant ouvertes du côté de Jérusalem, il se mettait trois fois le jour à genoux et il priait, et il célébrait son Dieu comme auparavant. « *Alors ces hommes accoururent en tumulte, et trouvèrent Daniel priant et faisant des supplications à son Dieu. Puis ils s'approchèrent du roi, et lui dirent au sujet de la défense royale : N'as-tu pas rendu par écrit une défense, portant que tout homme qui adresserait une requête à quelque dieu ou à quelque homme pendant trente jours, excepté à toi, ô roi ! serait jeté dans la fosse aux lions ? Le roi répondit et dit : La chose est certaine, selon la loi des Mèdes et des Perses, qui est irrévocable* » (Daniel 6:11-12).

Alors, ils répondirent et dirent au roi : « Daniel, qui est l'un des captifs de Juda, n'a eu aucun égard pour toi, ô roi ! ni pour la défense que tu as écrite ; mais, **trois fois le jour**, il fait sa prière à son Dieu. » Le roi, ayant entendu cela, en eut un grand déplaisir ; il prit à cœur de délivrer Daniel et, jusqu'au coucher du soleil, il travailla à le sauver. Mais cause perdue, car ces hommes se rendirent en tumulte vers le roi et lui dirent : « Sache, ô roi ! que c'est la loi des Mèdes et des Perses que toute défense ou tout décret **confirmé** par le roi ne se doit point

changer. » Donc, Daniel fut accusé par une loi que Darius avait lui-même signée.

« Alors le roi commanda qu'on amenât Daniel, et qu'on le jetât dans la fosse aux lions. Le roi prit la parole, et dit à Daniel : Puisse **ton Dieu**, que tu sers sans cesse, te délivrer **lui-même** ! » (Daniel 6:16). Et on apporta une pierre qui fut mise sur l'ouverture de la fosse et le roi la scella de son anneau et de l'anneau de ses grands afin que rien ne fût changé à l'égard de Daniel. Alors, le roi rentra dans son palais et il passa la nuit **sans manger** ; il ne fit point venir de femmes auprès de lui et il ne put point dormir.

« Puis le roi se leva avec l'aurore, au point du jour, et alla en toute hâte à la fosse aux lions. Et comme il approchait de la fosse, il appela Daniel d'une voix triste. Le roi prit la parole, et dit à Daniel : Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu, que tu sers sans cesse, a-t-il pu te délivrer des lions ? Alors Daniel dit au roi : O roi, vis éternellement ! Mon Dieu a envoyé son ange, il a **fermé** la gueule des lions, et ils ne m'ont fait aucun mal, parce que j'ai été trouvé **innocent devant lui** ; et devant toi aussi, ô roi, je n'ai commis aucun mal » (Daniel 6:19-22). Alors, le roi fut extrêmement **réjoui** et il commanda qu'on retirât Daniel de la fosse. Daniel fut retiré de la fosse et on ne trouva sur lui aucune blessure, parce qu'il avait cru en son Dieu. Il fut sauvé par les œuvres de sa foi.

Et sur l'ordre du roi, ces hommes qui avaient accusé Daniel furent amenés et jetés dans la fosse aux lions, eux, leurs enfants et leurs femmes ; mais avant qu'ils eussent atteint le sol de la fosse, les lions les saisirent et brisèrent tous leurs os. Alors, le roi Darius écrivit à tous les peuples, nations et langues, qui habitent sur toute la terre: « Que votre paix soit multipliée ! De par moi il est ordonné que dans toute l'étendue de mon royaume on ait de la crainte et de la frayeur devant le Dieu de Daniel. Car c'est le Dieu vivant et Il demeure éternellement ; Son royaume ne sera point détruit et Sa domination durera jusqu'à la fin. Il sauve et il délivre ; Il fait des signes et des prodiges dans les cieux et sur la terre ; c'est Lui qui a délivré Daniel de la griffe des lions. Et ce Daniel prospéra sous le règne de Darius et sous le règne de Cyrus, roi de Perse.

Voilà la raison pourquoi Paul enseigna à Timothée de prier pour ceux qui nous dirigent, afin que nous puissions vivre en paix. « Je recommande donc, avant toutes choses, qu'on fasse des requêtes, des prières, des supplications et des actions de grâces pour tous les hommes ; pour les rois, et pour tous ceux qui sont constitués en dignité, afin que nous puissions mener une vie paisible et tranquille,

en toute piété et honnêteté. Car cela est bon et agréable aux yeux de Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité ; car il y a un seul Dieu, et un seul Médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, homme, qui s'est donné lui-même en rançon pour tous ; c'est là le témoignage rendu en son propre temps » (1 Timothée 2:1-6).

Et parce que, de plus en plus, le peuple de Dieu aura besoin d'être protégé par Dieu, n'oublions jamais Sa promesse ouverte à Ses saints : « *Cet affligé a crié, et l'Éternel l'a exaucé, et l'a délivré de toutes ses détresses. L'ange de l'Éternel campe **autour de ceux qui le craignent**, et il les délivre. Goûtez et voyez combien l'Éternel est bon ! Heureux l'homme [et la femme] qui se retire vers lui ! Craignez l'Éternel, **vous ses saints**, car rien ne manque à ceux qui le craignent ! » (Psaume 34:7-10). Je me demande combien de personnes croient vraiment à cette promesse ? Si oui, pourquoi Jésus a-t-Il posé la question à savoir s'Il trouverait la foi sur la terre lorsqu'Il reviendrait ? Jésus ne parlait pas du monde quand Il a posé la question, mais le monde d'à présent séduit de plus en plus **les Laodicéens tièdes**.*

Puisque les anges de Dieu sont normalement invisibles, la plupart des chrétiens n'arrivent que très peu à apprécier qu'ils soient intimement impliqués dans nos vies. Hébreux 1:14 nous affirme : « *Ne sont-ils pas tous des esprits destinés à servir, et envoyés pour **exercer un ministère** en faveur de **ceux qui doivent hériter du salut** ? » Très peu de gens réalisent qu'ils sont protégés par les anges qui les délivrent dans les moments de danger. « *Car il ordonnera à ses anges de te garder dans toutes tes voies. Ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre une pierre » (Psaume 91:11-12). Les anges sont parfois appelés à **frapper les ennemis** de Dieu et de Son peuple. « *Qu'ils soient honteux et confus, ceux qui en veulent à ma vie ; qu'ils reculent et qu'ils rougissent, ceux qui méditent mon malheur ! Qu'ils soient comme la paille livrée au vent, et que l'ange de l'Éternel les chasse ! Que leur chemin soit ténébreux et glissant, et que l'ange de l'Éternel les poursuive ! » (Psaume 35:4-6).***

Saviez-vous que les anges sont intéressés de manière intense dans le processus de salut et de croissance spirituelle des croyants ? L'apôtre Pierre nous déclare que : « *Recherchant, pour quel temps et quelles conjonctures l'Esprit de Christ qui était en eux, et qui rendait témoignage d'avance, leur révélait les souffrances de Christ, et la gloire dont elles seraient suivies. Et il leur fut révélé [aux prophètes] que ce n'était pas pour eux-mêmes, **mais pour nous**, qu'ils étaient*

dispensateurs de ces choses, qui vous ont été annoncées maintenant par ceux qui vous ont prêché l'Évangile, par le Saint-Esprit envoyé du ciel, et dans lesquelles **les anges désirent plonger leurs regards**. » (1 Pierre 1:11-12).

« Car je pense que Dieu nous a exposés, nous les apôtres, comme les derniers des hommes, comme des gens voués à la mort, nous faisant servir de spectacle au monde, et **aux anges et aux hommes**, » nous déclare Paul, dans 1 Corinthiens 4:9. « N'oubliez point l'hospitalité ; car par elle quelques-uns ont **logé des anges sans le savoir**, » nous confirme Paul, dans Hébreux 13:2. Mais lors de votre conversion à Christ : « vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, **des milliers d'anges**, de l'assemblée et de l'Église des premiers-nés, inscrits dans les cieux, d'un juge qui est Dieu de tous, des esprits des justes parvenus à la perfection, et de Jésus, Médiateur de la nouvelle alliance, et du sang de l'aspersion, qui prononce de meilleures choses que celui d'Abel », nous affirme Paul, dans Hébreux 12:22-24.

Les anges sont des êtres d'une puissance suprême et pleins de sagesse. Dans 2 Rois 19:32-35, nous lisons : « C'est pourquoi, ainsi dit l'Éternel touchant le roi d'Assyrie : Il n'entrera point dans cette ville, il n'y jettera point de flèche, il ne lui présentera point le bouclier, il n'élèvera point de terrasse contre elle. Il s'en retournera par où il est venu, et il n'entrera point dans cette ville, dit l'Éternel. Et je protégerai cette ville pour la sauver, **à cause de moi et à cause de David, mon serviteur**. Or, cette même nuit-là, **un ange** de l'Éternel sortit et frappa dans le camp des Assyriens **cent quatre-vingt-cinq mille hommes** ; et, quand on se leva le matin, voici **c'étaient tous des corps morts**. »

Les anges ne sont pas omnipotents, omniprésents ou omniscients, car, comme nous, ils ont été créés par Dieu pour Le servir. Alors : « Bénissez l'Éternel, vous ses anges **puissants en force**, qui exécutez son commandement en obéissant à la voix de Sa parole ! » (Psaumes 103:20). Lors de l'avènement de Jésus, quand le Royaume sera établi, nous pourrons les remercier pour tous les magnifiques services qu'ils nous ont rendus sur la terre. Nous allons également nous rappeler vivement que l'Éternel règne à jamais. « C'en est fait des ennemis ; plus que des ruines ! Tu as détruit leurs villes et leur mémoire a péri. Mais l'Éternel règne à jamais ; il prépare son trône pour le jugement. Il jugera le monde avec justice ; il jugera les peuples avec équité. L'Éternel sera le refuge de l'opprimé, son refuge au temps de la détresse » (Psaumes 9:7-10).

Le monde ancien passera éventuellement. La loi de l'entropie nous assure, en effet, que tout s'atrophie et meurt. Les scientifiques athées ont même calculé que les protons desquels la matière est composée vont éventuellement se désagréger. Même la Bible nous assure que tout passera dans le feu de la géhenne. « *Tu as aimé la justice, et tu as haï l'iniquité, c'est pourquoi, ô Dieu ! ton Dieu t'a oint d'une huile de joie au-dessus de tes semblables. Et encore : C'est toi, Seigneur, qui as fondé la terre dès le commencement, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains. **Ils périront**, mais **Tu demeures** ; ils vieilliront tous comme un vêtement, et tu les rouleras comme un manteau ; **ils seront changés**, mais toi, tu es le même, et **Tes années ne finiront point*** » (Hébreux 1:9-12).

Dieu Lui-même est éternel. « *Caches-tu ta face ? ils sont éperdus ; retires-tu leur souffle ? ils expirent, et retournent en leur poussière. Envoies-tu ton esprit ? ils sont créés, et tu renouvelles la face de la terre. Que la gloire de l'Éternel dure à toujours ! Que l'Éternel se réjouisse dans ses œuvres !* » (Psaume 104:29-31). « *Son nom subsistera toujours ; son nom se propagera tant que luira le soleil ; on invoquera son nom pour bénir ; toutes les nations le diront heureux. Béni soit l'Éternel Dieu, le Dieu d'Israël, qui seul fait des choses merveilleuses ! Béni soit à jamais son nom glorieux, et que toute la terre soit remplie de sa gloire ! Amen, amen !* » déclare avec joie David, dans Psaume 72:17-19. Cela veut dire que : « *L'abondance et la richesse seront dans sa maison, et sa justice subsiste à toujours. La lumière se lève dans les **ténèbres pour l'homme droit** ; il est compatissant, miséricordieux et juste* » (Psaume 112:3-4).

Si la justice parfaite de Dieu durera à tout jamais, Sa grande miséricorde devra durer éternellement, donc nous serons continuellement à Lui déclarer merci dans les âges à venir. Cela nous est confirmé par l'apôtre Pierre, lorsqu'il nous dit : « *Car toute chair est comme l'herbe, et toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe ; l'herbe sèche, et sa fleur tombe ; mais **la parole du Seigneur demeure éternellement** ; et c'est **cette parole dont la bonne nouvelle vous a été annoncée*** » (1 Pierre 1:24-25). Et puisque Dieu est éternel, nous serons **immortels**, puisque Dieu nous déclare : « *J'ai une fois juré par ma sainteté ; je ne mentirai point à David. **Sa postérité subsistera toujours**, et son trône aussi longtemps que le soleil devant moi* » (Psaume 89:36-37).

L'apôtre Jean nous certifie que : « *le monde passe, et sa convoitise ; mais celui qui fait la volonté de Dieu, **demeure éternellement*** » (1 Jean 2:17). Nous demeurerons dans le Royaume que Jésus viendra établir ici-bas. Regardons ce

que David a demandé à Dieu : « *J'ai demandé une seule chose à l'Éternel, et **je la rechercherai** : c'est d'habiter dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie, pour contempler la beauté de l'Éternel, et pour visiter son palais. Car il m'abritera dans sa tente au mauvais jour ; il me cachera dans le lieu secret de son tabernacle ; il m'élèvera comme sur un rocher* » (Psaume 27:4-5). David est confiant que, dans la demeure de Dieu, il trouvera la sécurité de sa vie et la sûreté de son but. C'est là que David trouvera la beauté du Seigneur et s'instruira des instructions de Dieu. Psaume 90:16-17 nous dit : « *Que ton œuvre se montre à tes serviteurs, et ta gloire sur leurs enfants ! Et que la bienveillance de l'Éternel notre Dieu soit sur nous ! Affermis pour nous l'œuvre de nos mains ; oui, affermis l'œuvre de nos mains.* »

Voici l'instruction que donne Salomon à son fils au sujet de Dieu : « *Ses voies sont des voies agréables, et tous ses sentiers conduisent à la paix. Elle est l'arbre de vie pour ceux qui l'embrassent, et tous ceux qui la conservent sont rendus bienheureux. L'Éternel a fondé la terre par la sagesse, et agencé les cieux par l'intelligence. C'est par sa science que les abîmes s'ouvrent, et que les nuées distillent la rosée. Mon fils, qu'elles ne s'écartent point de devant tes yeux ; garde la sagesse et la prudence, et elles seront la vie de ton âme, et un ornement à ton cou. Alors tu marcheras en assurance par ton chemin, et ton pied ne heurtera point. Si tu te couches, tu n'auras point de frayeur ; et quand tu seras couché, ton sommeil sera doux* » (Proverbes 3:17-24).

Les descriptions des demeures de Dieu sont souvent données en termes militaires. David était un guerrier. Dans le Nouveau Testament, le chrétien est souvent comparé à un soldat. Alors, il est certainement bienséant que les Écritures soient pleines d'images de protection et de délivrance. Le Dieu du salut nous cache des yeux de l'ennemi. Alors, David lui demande : « *Rends admirables tes bontés, ô toi, dont la droite délivre de leurs adversaires ceux qui se retirent vers toi ! Garde-moi comme la prunelle de l'œil ; couvre-moi sous l'ombre de tes ailes, contre ces méchants qui m'oppriment, contre mes ennemis mortels qui m'entourent ! Ils ferment leur cœur endurci ; leur bouche parle avec fierté* » (Psaume 17:7-10). « *Et maintenant ma tête s'élèvera au-dessus de mes ennemis qui sont autour de moi ; j'offrirai dans son tabernacle des sacrifices de cris de joie ; je chanterai et je psalmodierai à l'Éternel,* » nous déclare David, dans Psaume 27:6.

Aujourd'hui, le saint désespéré n'a besoin que de s'enfermer dans un lieu secret

pour être en contact avec Dieu et Son pavillon de protection, dans Son tabernacle secret. « *Éternel, écoute ma voix, je t'invoque ; aie pitié de moi et m'exauce ! Mon cœur me dit de ta part : Cherchez ma face. Je cherche ta face, ô Éternel ! Ne me cache pas ta face ! Ne rejette pas ton serviteur dans ton courroux ! Tu as été mon aide ; ne me délaisse pas, ne m'abandonne pas, Dieu de mon salut !* » Lui crie David, dans Psaume 27:7-9. Les prières de David étaient urgentes, demandant avec intensité la délivrance de Dieu pour le protéger des circonstances qui menaçaient sa vie. Malgré qu'il ne soit pas nécessaire de prier tout haut, il semble y avoir chez David un pattern consistant, dans ses prières, à crier pour avoir de l'aide dans les moments désespérés. En voici quelques exemples. « *Je crie de ma voix à l'Éternel, et il me répond de sa montagne sainte. (Sélah.)* » (Psaume 3:5). Dans Psaume 27:7, David Lui demande : « *Éternel, écoute ma voix, je t'invoque ; aie pitié de moi et m'exauce !* » Décidément : « *Je crie, de ma voix, à l'Éternel ; de ma voix, je supplie l'Éternel. Je répands devant lui ma plainte ; j'expose ma détresse en sa présence* » (Psaume 142:2). Peut-être que le besoin était si grand que David criait simplement sa plainte. Possiblement, l'urgence de la situation était si immédiate que toute retenue était oblitérée. Probablement, lorsque nous utilisons nos voix dans nos prières, que plus de sentiments s'impliquent dans nos méditations. Quelques soient les circonstances, les Écritures semblent indiquer notre besoin de crier nos plaintes.

Regardons ensemble l'histoire de cette veuve, dans Luc 18:2-8 : « *Il y avait dans une ville un juge qui ne craignait point Dieu, et qui n'avait d'égard pour personne. Il y avait aussi dans cette ville-là **une veuve**, qui venait à lui, et lui disait : Fais-moi justice de ma partie adverse. Pendant longtemps il n'en voulut rien faire. Cependant, il dit enfin en lui-même : Quoique je ne craigne point Dieu, et que je n'aie d'égard pour personne ; néanmoins, parce que **cette veuve m'importune, je lui ferai justice**, de peur qu'elle ne vienne **toujours me rompre la tête**. Et le Seigneur dit : Écoutez ce que dit ce juge injuste. Et Dieu ne vengera-t-il point **ses élus, qui crient à lui jour et nuit**, quoiqu'il diffère sa vengeance ? Je vous dis qu'il les vengera bientôt. Mais quand le Fils de l'homme viendra, **trouvera-t-il la foi sur la terre ?** »*

Et que dire : « *Si l'un de vous avait un ami qui vînt le trouver à minuit, et qui lui dît : Mon ami, prête-moi trois pains ; car un de mes amis qui est en voyage est survenu chez moi, et je n'ai rien à lui présenter ; et que cet homme, qui est dans sa maison, lui répondît : Ne m'importune pas, ma porte est fermée, et mes enfants*

sont avec moi au lit ; je ne saurais me lever pour t'en donner. Je vous dis, que quand même il ne se lèverait pas pour lui en donner parce qu'il est son ami, **il se lèverait** à cause de son importunité, et lui en donnerait autant qu'il en aurait besoin. Moi aussi, je vous dis : Demandez, et on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; heurtez, et on vous ouvrira. Car quiconque demande, reçoit, et qui cherche, trouve ; et on ouvrira à celui qui heurte » (Luc 11:5-10).

Deux paraboles classiques pour nous encourager **à insister et à persister** dans nos prières devant le Seigneur. Même quand chacune de nos ressources à notre disposition nous manque et lorsque nos plus proches nous abandonnent, Dieu nous promet : « Crie vers moi, et je te répondrai, et je te déclarerai des choses grandes et cachées que tu ne connais pas. Car ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, touchant les maisons de cette ville et les maisons des rois de Juda, qui seront renversées par les terrasses et par l'épée, quand on ira combattre les Caldéens et qu'elles seront remplies des cadavres des hommes que je frapperai dans ma colère et dans ma fureur, et à cause de toute la méchanceté desquels je cacherai ma face à cette ville : voici, je leur donnerai la guérison et la santé ; je les guérirai, je leur découvrirai une abondance de paix et de vérité ; Je ramènerai les captifs de Juda et les captifs d'Israël ; et je les rétablirai comme auparavant. Et je les **nettoierai de toute iniquité qu'ils ont commise contre moi** ; je pardonnerai toutes les iniquités par lesquelles ils ont péché et se sont révoltés contre moi » (Jérémie 33:3-8).